

Editorial

Dans les sociétés modernes, la santé mentale de la population semble de plus en plus pâtir de l'effet des changements sociaux toujours plus rapides. En Suisse, le nombre des traitements psychiatriques ambulatoires et intra-muros augmente chaque année. Mais les résultats de l'enquête suisse sur la santé montrent également que les personnes qui déclarent jouir d'une bonne santé psychique sont plus nombreuses aujourd'hui que dans les années 1990.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure cette évolution reflète une meilleure accessibilité des prestations psychiatriques, liée à une baisse de la réticence des personnes concernées d'y recourir, ou si elle indique plutôt une tendance à la polarisation avec d'une part un groupe de plus en plus important de personnes souffrant de troubles mentaux, les cas d'exclusion sociale allant en augmentant, et d'autre part une grande majorité de personnes intégrées dans la société et jouissant d'une bonne santé mentale.

La présente analyse ne permet pas de répondre à cette question. Elle ne concerne que la prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique dans les cabinets médicaux ambulatoires. Mais cette prise en charge joue un rôle important dans le système global des soins. Les décisions prises à ce stade sont déterminantes pour l'évolution de la maladie: peut-on poser un diagnostic? Faut-il commencer un traitement? Quel type de traitement? Faut-il administrer des médicaments? Qui doit donner le traitement? Ce traitement doit-il se faire en ambulatoire ou intra-muros? etc.

Les données de l'indice suisse des diagnostics (SDI) renseignent sur certains aspects de la prise en charge par les cabinets médicaux de Suisse. Du fait du nombre limité d'observations, le tableau ainsi dressé n'est ni complet ni très précis. Les résultats sont cependant intéressants et peuvent être utiles pour de futures analyses. Les études de ce genre ont également pour but de contribuer à atténuer les craintes que suscitent les problèmes psychiques et à informer la population en vue d'une meilleure compréhension de la santé mentale.

Paul Camenzind
Responsable du domaine Santé mentale,
maladie et handicap, Obsan

Diagnostiques psychiatriques et médicaments psychotropes

dans les cabinets médicaux en Suisse

Les maladies mentales et la société actuelle

Près de la moitié de la population suisse souffre au moins une fois dans sa vie d'un trouble mental. En raison de leur début généralement précoce, de leur évolution souvent chronique, de comorbidités fréquentes et de peurs bien enracinées dans la population à leur propos, les conséquences de ces affections sont lourdes autant pour les personnes concernées et leurs proches que pour la société dans son ensemble.

En présence de troubles mentaux, bon nombre de patients préfèrent être pris en charge par un médecin généraliste plutôt que par un spécialiste en psychiatrie. On estime que 25 à 40% des patients d'un médecin de famille présentent accessoirement ou exclusivement des troubles mentaux.

Les données disponibles en Suisse dans le domaine des soins médicaux ambulatoires (psychiatrie comprise) sont peu nombreuses. L'index suisse des diagnostics SDI (voir encadré) permet de combler partiellement les lacunes dans ce domaine. Le présent travail se concentre sur les diagnostics de troubles mentaux et sur la prescription des médicaments psychotropes.

Evolution des diagnostics psychiatriques de 2000 à 2008

Selon les données du SDI, le fait marquant de ces dernières années est la progression des diagnostics psychiatriques (tab. 1). Entre 2000 et 2008, on note une hausse du nombre de l'ensemble des diagnostics somatiques et psychiatriques posés dans les cabinets médicaux de 81 mio. à 83 mio. (hausse de 2%). Durant la même période, le nombre de diagnostics exclusivement psychiatriques a augmenté de 8,4 mio. à 9,3 mio. (hausse de 11%). Par conséquent, la part des diagnostics de troubles mentaux sur l'ensemble des diagnostics est passée de 10% en 2000 à 11% en 2008.

La deuxième partie du tableau 1 donne la part des diagnostics F00-F99 selon la spécialité des praticiens. En termes relatifs, la part des diagnostics psychiatriques posés par les généralistes/internistes est en diminution alors que celle des diagnostics posés par les psychiatres/neurologues est en augmentation.

Diagnostiques psychiatriques et médicaments psychotropes

En 2008 en Suisse, sur les 83 millions de diagnostics posés par les médecins installés, 11 % concernent des troubles mentaux et comportementaux. Les dépressions (F32–F33) et les troubles névrotiques (F40–F48) sont les maladies les plus fréquemment diagnostiquées (respectivement 32 % et 26 % des diagnostics psychiatriques). Ces proportions sont restées stables au cours des dernières années. Ce sont d'abord les femmes (62 %) et les personnes de 45 à 54 ans (23 %) qui sont touchées. D'une manière générale, ces maladies sont diagnostiquées le plus souvent pendant la période de vie active, tant chez les femmes que chez les hommes.

Si les différents troubles de l'humeur, incluant la dépression (F30–F39), se rencontrent presque deux fois plus souvent chez les femmes que chez les hommes, les troubles liés à la consommation d'alcool et de drogues (F10–F19) sont plus fréquents chez les hommes.

D'après le SDI, les antidépresseurs représentent 50 % des psychotropes prescrits en cabinet en 2008. Ils sont suivis des tranquillisants et des neuroleptiques (antipsychotiques), chacun avec 16 %. Les hypnotiques et sédatifs représentent 7 % des psychotropes prescrits.

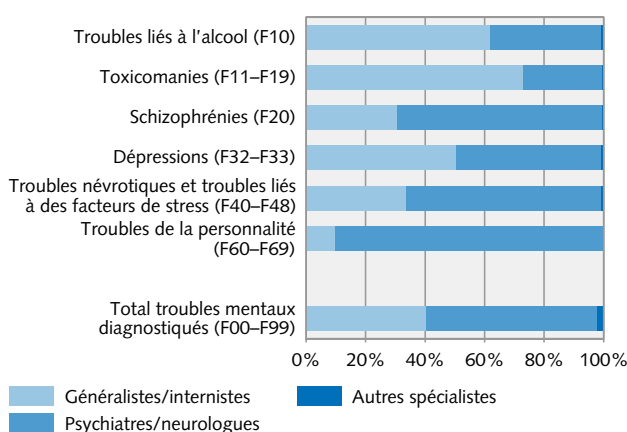
Diagnostiques psychiatriques selon la spécialité du praticien

En 2008, 57 % des diagnostics psychiatriques ont été établis par des psychiatres/neurologues, 41 % par des généralistes/internistes et 2 % par d'autres groupes de spécialistes¹ (fig. 1).

Les dépressions (F32–F33) – trouble psychique le plus souvent diagnostiqué – sont diagnostiquées autant par les généralistes/internistes que par les psychiatres/neurologues. Les généralistes/internistes diagnostiquent plus souvent la toxicomanie (F11–F19) et les troubles liés à la consommation d'alcool (F10) alors que les psychiatres/neurologues diagnostiquent dans une plus forte proportion des troubles de la personnalité (F60–F69), des schizophrénies (F20) et des troubles névrotiques (F40–F48). Les données du SDI ne permettent pas d'expliquer ces différences mais on peut supposer qu'elles sont liées en premier lieu

Proportion des principaux diagnostics de troubles psychiques selon les groupes de médecins en 2008

Fig. 1



Source: SDI, IMS Health; Analyse: Obsan

© Obsan

aux profils de compétences de ces deux catégories de médecins et au profil de leur clientèle.

Médicaments psychotropes prescrits selon la spécialité du praticien

En 2008 pour les deux principales catégories de médecins retenues, les antidépresseurs sont les médicaments psychotropes les plus fréquemment prescrits en présence d'un trouble mental. Ils représentent respectivement 49 % et 42 % des psychotropes prescrits par les psychiatres/neurologues et les généralistes/internistes (fig. 2). Les deux catégories de médecins se distinguent par la proportion des autres psychotropes prescrits. Après les antidépresseurs, les généralistes/internistes prescrivent des tranquillisants (20 %) et des hypnotiques/sédatifs (11 %). Les antipsychotiques ne représentent chez eux que 8 % des psychotropes prescrits. Chez les psychiatres/neurologues, les antipsychotiques sont le deuxième type de psychotropes le plus fréquemment prescrit (19 %), tandis que les tranquillisants et les hypnotiques/sédatifs en représentent respectivement 13 % et 7 %.

Tab. 1 Nombre et part des diagnostics psychiatriques dans des cabinets médicaux en Suisse, 2000–2008

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Total des diagnostics (en milliers)	81 100	80 400	83 600	80 600	78 800	76 300	77 400	76 800	83 000
Diagnostiques psychiatriques, F00–F99 (en milliers)	8 400	8 600	9 400	9 000	8 800	8 900	9 100	8 500	9 300
Part des diagnostics psychiatriques (%)	10%	11%	11,2%	11%	11%	12%	12%	11%	11%
Part des diagnostics psychiatriques selon la spécialité du praticien									
Généralistes/internistes	47%	46%	47%	44%	45%	42%	39%	41%	41%
Psychiatres/neurologues	50%	51%	51%	53%	52%	56%	59%	57%	57%
Autres	3%	3%	2%	3%	3%	2%	2%	2%	2%

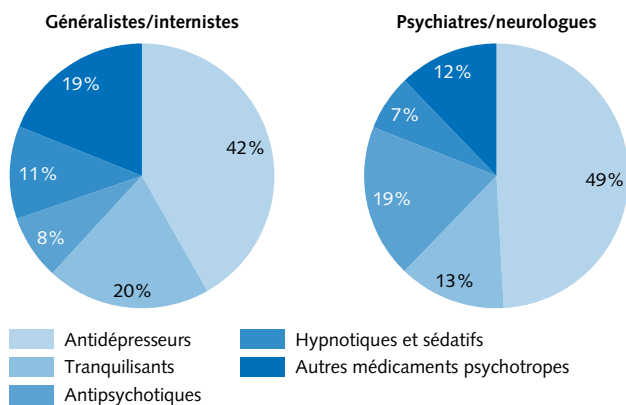
Source: SDI, IMS Health; Analyse: Obsan

© Obsan

¹ Autres spécialistes: chirurgiens, orthopédistes, gynécologues, urologues, pédiatres, ophtalmologues, ORL, dermatologues

Part des médicaments psychotropes prescrits selon la spécialité du praticien en 2008

Fig. 2



Source: SDI, IMS Health; Analyse: Obsan

© Obsan

Troubles mentaux avec ou sans prescription médicale

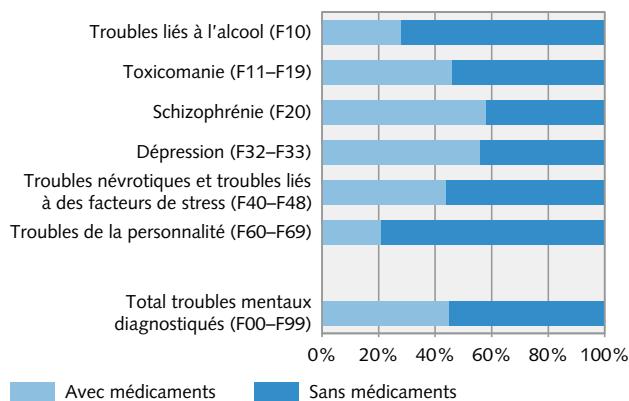
Selon le SDI, 45% des troubles psychiatriques diagnostiqués sont associés à une prescription d'au moins un psychotrope. La proportion de psychotropes prescrits varie selon les types de diagnostics (fig 3). La majorité des schizophrénies (58%) et des dépressions (56%) diagnostiquées sont traitées avec des médicaments. La proportion diminue à 46% pour les toxicomanies, à l'exclusion des troubles liés à la consommation d'alcool, et à 44% pour les troubles névrotiques. Enfin, seuls 28% des troubles liés à la consommation d'alcool et 21% des troubles de la personnalité sont associés à une prescription médicamenteuse.

Par rapport à la spécialité du praticien, lorsqu'un trouble mental est diagnostiqué, les médecins généralistes/internistes prescrivent des médicaments psychotropes dans 47% des cas, les psychiatres/neurologues dans 44% des cas.

Finalement, plus les patients avancent en âge, plus ils sont soignés avec des médicaments psychotropes. Ainsi, parmi les patients âgés de 65 à 74 ans, 56% des cas de troubles mentaux diagnostiqués sont traités avec des médicaments.

Traitement avec ou sans médicaments psychotropes selon les diagnostics psychiatriques en 2008

Fig. 3



Source: SDI, IMS Health; Analyse: Obsan

© Obsan

Les données de l'index suisse des diagnostics SDI

Les analyses présentées ici se basent sur les données de l'indice suisse des diagnostics (Schweizerischer Diagnosen Index SDI) de l'institut IMS Health SARL, basé à Hergiswil (NW). L'index décrit les pratiques des médecins en matière de diagnostics et de prescriptions médicamenteuses.

L'index est élaboré à partir d'une enquête partielle menée auprès des cabinets médicaux en Suisse. L'échantillon (2008: N=295 par trimestre) comprend huit groupes de praticiens. Chaque trimestre, ceux-ci remplissent durant sept jours consécutifs un questionnaire portant sur les contacts médecin/patient, des diagnostics posés et des médicaments prescrits. Les analyses présentées ici se concentrent exclusivement sur les diagnostics psychiatriques (selon la Classification internationale des maladies CIM-10 de l'OMS, chapitre 5: troubles mentaux et du comportement F00-F99) des trois groupes de praticiens suivants: (1) les généralistes et les internistes (2008: n=119 par trimestre.), (2) les psychiatres et les neurologues (2008: n=30 par trimestre) et (3) les autres spécialistes (2008: n=146 par trimestre).

L'utilisation des données du SDI est toutefois limitée par le fait que l'index a été développé en premier lieu pour servir d'instrument au marketing pharmaceutique et non à des fins épidémiologiques. Malgré cette restriction, qui commande une certaine prudence dans l'interprétation des résultats, le SDI constitue l'une des seules sources de données sur les diagnostics et les prescriptions des médicaments dans les cabinets médicaux, comblant ainsi en partie le manque de données dans le domaine ambulatoire du système de santé suisse.

Les principaux médicaments psychotropes:

Les médicaments psychotropes ont un effet psychoactif; ils influent sur le système nerveux central et donc sur les sensations et les comportements des personnes qui les prennent.

Les **antidépresseurs** sont des médicaments utilisés pour traiter la dépression. Ils ont pour effet, selon le médicament utilisé, d'améliorer l'humeur, d'atténuer l'anxiété, de calmer, de stimuler ou de désinhiber. Des antidépresseurs sont aussi administrés dans d'autres cas, par exemple lors de troubles anxieux, de troubles obsessionnels compulsifs, de syndromes du sevrage ou de douleurs.

Les **tranquillisants** sont des médicaments anxiolytiques, calmants, antispasmodiques, indiqués aussi pour certains troubles du sommeil (groupe principal: benzodiazépine). La prise de ces médicaments peut provoquer une dépendance.

Les **antipsychotiques** (neuroleptiques) agissent de manière ciblée sur les symptômes schizophréniques ou maniaques, sur les psychoses organiques et sur d'autres troubles psychiques (par ex. obsessions, hallucinations, confusion ou état de grande excitation). Des neuroleptiques peuvent être prescrits également en cas d'agitation et de troubles du sommeil persistants.

Les **hypnotiques et les sédatifs** (sommifères et calmants): les hypnotiques sont des somnifères utilisés pour traiter les troubles de l'endormissement et du sommeil. À long terme, la prise de ces médicaments peut créer une dépendance. Les sédatifs sont utilisés pour leur effet calmant, autant dans la sphère émotionnelle que motrice.

Conclusion

Les résultats présentés confirment les attentes habituelles. Les données du SDI donnent des ordres de grandeur. Elles ne permettent pas d'expliquer les écarts observés.

Les troubles mentaux touchent une large proportion de la population et représentent une part de plus en plus importante de toutes les maladies diagnostiquées. Le fardeau de ces pathologies est important car elles sont associées à une restriction des activités privées et professionnelles, avec de lourdes conséquences sur le plan individuel ou social.

Entre 2000 et 2008, les troubles mentaux diagnostiqués ont augmenté tant en nombre absolu que par rapport aux diagnostics totaux posés dans les cabinets médicaux. On note aussi une tendance croissante à la spécialisation de la médecine: les diagnostics psychiatriques tendent à être plus souvent posés par des psychiatres/neurologues que par des médecins généralistes/internistes.

En médecine ambulatoire, la dépression est le diagnostic psychiatrique le plus fréquent et les antidépresseurs sont les psychotropes les plus souvent prescrits.

Les dépendances sont plus souvent diagnostiquées par les médecins généralistes/internistes tandis que les pathologies moins fréquentes et plus spécifiques, comme la schizophrénie, les troubles névrotiques ou les troubles de la personnalité, sont plus souvent diagnostiquées par les psychiatres/neurologues.

En présence de troubles mentaux, ces derniers prescrivent plutôt des psychotropes spécifiques, comme les antidépresseurs ou les antipsychotiques. Les médecins généralistes/internistes prescrivent, à part les antidépresseurs, plutôt des tranquillisants et des hypnotiques/sédatifs. En médecine ambulatoire, un peu plus de la moitié des maladies mentales diagnostiquées ne sont pas associées à la prescription de médicaments psychotropes.

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'observatoire suisse de la santé analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leurs planifications, leurs prises de décisions et leurs actions. Pour plus d'informations, consultez www.obsan.ch.

Impressum

Editeur

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Auteurs

Gaëlle Dreyer, Daniela Schuler (Obsan)

Référence bibliographique

Dreyer, G. & Schuler, D. (2010). *Diagnostics psychiatriques et médicaments psychotropes dans les cabinets médicaux en Suisse* (Obsan Bulletin 1/2010). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Renseignements/informations

Observatoire suisse de la santé
Office fédéral de la statistique
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 45
E-mail: obsan@bfs.admin.ch
Internet: www.obsan.ch

Graphisme/Layout

DIAM, Prepress / Print, OFS

Commande

Office fédéral de la statistique (OFS)
CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61
E-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 1034-1001
Cette publication est également disponible en allemand
(Numéro de commande: 1033-1001)

Téléchargement du fichier PDF

www.obsan.ch > Publications

© Obsan 2010



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.